PORSCHE GOLF CUP
LA RÉUNION

Règlement et conditions de participation

RÈGLEMENT D'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances et le droit d'accepter les inscriptions de tout joueur à sa seule discrétion.

1. DATE / HEURE / LIEU

- Jeudi 06 novembre 2025
- Shot gun à 08h00 (rendez-vous à 07h00)
- Golf de Bourbon, 140 Les Sables, L'Étang-Salé 97427, La Réunion

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

S'inscrire à une compétition vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve.

- Avoir 25 ans révolu à la date de la compétition
- Ouvert aux joueuses et joueurs amateurs, licenciés de la Fédération Française de Golf
- Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS9 au 1er novembre 2025
- Un golfeur ne peut participer qu'à un seul tournoi de la Porsche Golf Cup
- En s'inscrivant, les participants acceptent de renoncer à leurs droits à l'image pour la communication (y compris sur les réseaux sociaux) de l'événement.

Il appartient à chaque joueuse ou joueur d'adresser directement au club :

- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition de l'année en cours ou,
- Avoir répondu au questionnaire de santé sur votre espace licencié ou,
- Avoir remis l'attestation questionnaire de santé à leur club avant la clôture des inscriptions.

Tous joueurs n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.

3. INSCRIPTION

Les inscriptions se feront uniquement sur l'application **Albatros** : Golf de Bourbon > Compétitions.
Aucune inscription sera prise en dehors de l'application Albatros.

- Ouverture des inscriptions le lundi 20 Octobre 8h00.
- Clôture des Inscriptions le vendredi 31 octobre 18h00.

4. DROIT DE JEU

Le règlement sera a effectué directement auprès du Golf de Bourbon, le jour de la compétition.

- Propriétaire Porsche : gratuité
- Non-propriétaire Porsche : 50.00 € TTC

Est considéré comme « propriétaire Porsche », la personne dont le nom figure sur la carte grise. Aucune exception ne sera possible. Si le véhicule est immatriculé au nom d'une personne morale, l'invitation est valable pour une seule personne physique représentant cette entité juridique.

5. FORMULE DE JEU, REGLES ET REMISE DE PRIX

La formule de jeu sera du « Simple Stableford » sur 18 trous.

- Série 1 Messieurs = index jusqu'à 18,4
- Série 2 Messieurs = index compris entre 18.5 & 36
- Série Dames jusqu'à 36

Repère de jeu par série
- Série Messieurs = Jaune
- Série Dames = Rouge

Les cartes de score doivent être vérifiées et signées par le joueur et le marqueur. Les cartes incomplètes ou mal marquées entraîneront la disqualification du joueur. Les cartes complétées doivent être remises à l'accueil/secrétariat dans les 10 minutes qui suivent la fin du parcours. Tout retard dans la remise de la carte de score peut entraîner une disqualification.

Le meilleur BRUT ainsi que les 3 premiers NET de chaque série seront récompensés
Le Net prime le Brut.
Les prix sont non cumulables, exception faite des concours et du tirage au sort.

En cas d'ex æquo, le départage se fait successivement sur base du meilleur score sur les 9 derniers trous, 6 derniers trous, 3 derniers trous et dernier trou. Si l'égalité subsiste, l'Hcp le plus bas l'emporte. En cas d'égalité sur un concours de précision, les Participants ex-æquo seront départagés par un tirage au sort pour chaque concours.

Si le gagnant d'un des prix n'est pas présent à la remise des prix, son prix peut ne pas lui être décerné.
L'organisateur se réserve le droit de retirer le prix non décerné de la table des prix ou de le céder au joueur suivant au classement ou de le mettre au tirage au sort.

6. VOITURETTES

L'usage de la voiturette est interdit aux joueurs et à leurs cadets, sauf pour les joueurs Handigolf titulaires du Médical Pass avec la mention « Buggy : yes ».

7. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

La composition du Comité de l'épreuve sera affichée sur le Tableau Officiel.